

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 7 février 2020 – n° 297

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

https://telechargement.sante.gouv.fr/ed5e298feb84c59b71bc/PJ_n%C2%B0297.zip

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT - OTE

1. Sollicitation des préfigurateurs DRAJES - CREPS

En amont du séminaire DRAJES – CREPS du 29 janvier 2020, la direction des sports avait transmis plusieurs documents dont celui identifié « *document de synthèse régional* » permettant d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) du transfert des missions « sport de haut-niveau » des DRJSCS aux CREPS.

Outre, les 6 supports dont dispose la direction des sports après transmission conjointe de la DRJSCS et du des CREPS, nous invitons les autres contributeurs à transmettre ce document complété à ds.a2@sports.gouv.fr.

Comme annoncé le 29 janvier dernier, les 11 et 12 février prochain, les SGMEN SGMAS et la DS seront mobilisés dans l'analyse des schémas d'organisation proposés par les DRAJES préfigurateurs.

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Coronavirus – très signalé

Les autorités chinoises et l'OMS ont confirmé avoir identifié un nouveau virus (coronavirus nCoV) à Wuhan à la suite de plusieurs cas de pneumonies virales et notamment des formes graves. Si votre calendrier sportif nécessite actuellement un séjour en Chine ou l'accueil de délégations sportives chinoises, nous vous invitons à suivre les recommandations du ministère des affaires étrangères et du ministère de la santé sur les liens ci-dessous :

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/chine/>
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

En raison de l'évolution constante de la situation, nous vous invitons à **consulter régulièrement ces sites**. Nous comptons sur vous pour l'application de ces mesures qu'il conviendra de diffuser largement dans vos réseaux.

2. Enquête Effectifs Activités – RELANCE

Nous invitons les établissements n'ayant pas encore transmis l'enquête *Effectifs Activités 2019* de le faire au plus tard ce mardi 11 février à ds.a2@sports.gouv.fr avec le responsable de tutelle en copie.

3. Progiciel de délibération – Tous établissements (hors IFCE, GIP CSN et GIP CSB)

La direction des sports entame la phase opérationnelle du développement du progiciel de délibération des conseils d'administrations. Pour rappel, ce nouvel outil entrera en service à compter de septembre 2020 et permettra aux CREPS, à l'INSEP, à l'ENSM, à l'ENVSU, au Musée National du Sport ainsi qu'à l'Agence nationale du sport d'organiser administrativement la tenue de leurs futurs CA.

Comme annoncé précédemment, la direction des sports souhaite vous mobiliser afin de recevoir vos avis afin de rendre cet outil le plus opérationnel possible.

A ce titre, nous vous invitons à nous informer par mail (ds.a2@sports.gouv.fr) la personne qui représentera votre établissement :

- Pour les CREPS : **le mardi 3 mars** de 10h00 à 16h00 à la direction des sports ;
- Pour les établissements nationaux (INSEP, ENSM, ENVSN, MNS, ANS) : **le jeudi 5 mars** de 10h00 à 16h00 à la direction des sports.

Le principal objectif de ces deux journées, est de recevoir vos remarques, contributions, écueils au projet que nous portons. La transmission de documents supports se fera prochainement afin de préparer au mieux ces journées de travail.

Nous vous informons également, que nous organisons avec le prestataire qui développera le progiciel, la réunion de lancement le **mercredi 4 mars**, également sous un format 10h00 – 16h00 à la direction des sports. Nous avons positionné cette journée entre celles du 3 et 5 mars afin que vos représentants puissent également y assister. La présence en nombre est vivement conseillée.

Pour garantir une organisation optimale de ces trois séquences, nous vous invitons à identifier la personne qui vous représentera avant le vendredi 21 février 2020 en indiquant également si elle sera présente le 4 mars.

4. AFLD – 20^{ème} édition du colloque national pour un sport sans dopage

La 20^e édition du Colloque national pour un sport sans dopage organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français, le Ministère des Sports et l'Agence Française de Lutte contre le Dopage aura lieu les **jeudi 23 avril et vendredi 24 avril 2020 au CNOSF**. Le programme se trouve en PJ, et à titre informatif, le colloque sera payant cette année.

5. AFLD - Liste des substances et méthodes interdites

Veillez-trouver en PJ, l'arrêté du 20 janvier 2020 fixant la liste des substances et méthodes dont la détention par le sportif est interdite en application de l'article L. 232-26 du code du sport.

6. Colloque Bouger pour bien grandir !

L'inactivité physique et la sédentarité forment le lit des pathologies chroniques. Face à ces véritables fléaux et à l'épidémie de surpoids et d'obésité chez les enfants, il est urgent d'agir, de faire bouger les jeunes, notamment de 3 à 10 ans.

Parce que la santé des enfants conditionne la santé des adultes, et que l'activité physique détermine la santé des enfants, le ministère des sports via le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-être et l'Onaps ont choisi d'aborder cette thématique pour leur colloque annuel intitulé "Bouger pour bien grandir".

Cet événement national initialement prévu au mois de février a été reporté afin de favoriser la participation des professionnels comme du grand public. Il se déroulera les 2 et 3 juin 2020 à Niort à l'amphithéâtre du Pôle services de la MACIF – 14, Rue de la Broche (Avec la collaboration du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy et du CROMS Auvergne-Rhône-Alpes).

Il s'articulera autour d'une plénière scientifique avec la participation d'experts nationaux et de quatre tables rondes traitant de l'engagement des institutions, de la mobilisation des réseaux, présentant des actions de terrain et soulignant la plus-value de l'éco-mobilité scolaire. Bulletin d'inscription à télécharger sur : pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr ou www.onaps.fr

RESSOURCES HUMAINES

1. Séminaire RRH

Vous trouverez dans le dossier des pièces jointes la restitution du séminaire des RRH des Etablissements sport du 4 décembre dernier.

2. Gestion des pensions retraite à compter du 1^{er} janvier 2020

Vous trouverez dans le dossier des pièces jointes des fiches complémentaires à intégrer au kit de communication "gestion des pensions" transmis le 20 décembre dernier par flash infos établissements n° 290.

Ces documents visent à préciser l'application des dispositifs liés à la nouvelle procédure de retraite en ligne.

Pour mémoire, le cerfa EPR11 communiqué précédemment est un modèle qui ne doit pas être utilisé sous format papier.

Il est donc normal que les ministères sociaux n'y figurent pas. En revanche, ce document est bien à jour dans sa version dématérialisée dans l'ENSAP des agents au moment où ils demandent leur pension.

CALENDRIER

- **11 février** : CTM JS
- **13 février** : Point annuel de mise en œuvre du COP IFCE sur le volet relations avec la FFE (Lamotte-Beuvron)

A la semaine prochaine